

VILLE DE MAUBOURGUET**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance extraordinaire du 10 novembre 2010**

Etaient présents : MM. GUILHAS, NADAL, Mme BAUDOIN, M. DOUSSAU, Mme GUILLON MARIENVAL, MM. MENJOULOU, LAMOTHE, ESTANGOY, MANHES, Mmes LARROUQUE, DUBERTRAND, M. RENARD, Mmes DE BRITO, COUZIER, THERLE, DIDDEN. Etaient absentes : Mme DELACROIX (pouvoir à Mme THERLE), Mme CLAUDE (pouvoir à M. NADAL) Secrétaire de séance : M.MANHES.

Le procès verbal de la séance du 30 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

Compte rendu des décisions

Mr le Maire rend compte des décisions à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal relatives au droit de préemption non exercé par la commune et aux marchés en procédure adaptée.

Décisions modificatives – budget commune et service eau et assainissement

Il convient de procéder à l'ajustement de divers articles, afin de prendre en compte la réalisation ou les engagements de dépenses et recettes, en section de fonctionnement et d'investissement au budget communal et au budget service eau et assainissement.

Adopté à l'unanimité

Taxe habitation : retrait de la décision relative à l'abattement

Il convient de rapporter la délibération du 30 septembre 2010 relative au vote de l'abattement à la base de la taxe d'habitation afin que s'applique pleinement le dispositif de neutralisation faisant l'objet d'un amendement à l'article 59 du projet de loi de finance pour 2011.

Adopté à l'unanimité

Marché de travaux – Convention portant désignation d'un maître d'ouvrage unique pour la construction de l'espace muséographique, du hall d'accueil du Centre Culturel et de l'office de tourisme – Avenant n°1 à la convention.

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'avenant n°1 à la convention portant désignation d'un maître d'ouvrage unique pour la construction de l'office de tourisme intercommunal et de l'espace muséographique entre la Communauté de Communes du Val d'Adour et la commune de Maubourguet. Ce dernier porte sur l'actualisation des coûts du marché de travaux et la prestation d'aménagement scénographique du musée.

Adopté à l'unanimité

Cession de parcelles

Le Conseil Municipal approuve la vente d'un terrain à bâtir route de Pau (environ 1380m²) et d'une bande de terrain sur la zone industrielle (176m²) destinée à l'extension d'une entreprise locale.

Adopté à l'unanimité

Aménagement des espaces publics du boulevard Lapalu - avenant n°4 du contrat de maîtrise d'œuvre de GCAU

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°4 au contrat de maîtrise d'œuvre de GCAU correspondant à la réalisation de la tranche 3 : boulevard Lapalu et place de l'Adour.

Adopté à l'unanimité

Avis aménagement des espaces publics du quartier Lapalu

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable au déplacement du banc, situé au 45 rue des moulins, suite à la demande d'un administré.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 21h45.